



**Aux agents autorisés
Membres du conseil d'administration
Association des emballeurs de pommes du Québec**

2 septembre 2008

Calendrier des dates de mise en marché – récolte 2008



Le 2 septembre 2008, à la suite d'une rencontre, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais **conservent le statu quo** sur les dates de mise en marché ci-dessous inscrites, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le jeudi selon les nouveaux circulaires des chaînes alimentaires.

AOÛT		7	14	21	28
		Vista Bella Rouge hâtive	Vista Bella Jersey Mac Melba	Jersey Mac Melba Sunrise Paulared x x	Jersey Mac Melba Sunrise Paulared
SEPTEMBRE	4	11	18	25	
	Jersey Mac Melba Sunrise Paulared Lobo x x	Sunrise Paulared Lobo	Paulared Lobo	Paulared Lobo McIntosh	
OCTOBRE	2	9	16	23	30
	Lobo McIntosh Spartan Cortland - Empire	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala

x x Quantité limitée

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **SUNRISE** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, la Fédération se réserve le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés.**

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais (téléphonique) se tiendra le **lundi 8 septembre 2008 dès 19 h 30** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes tardives.

Prix minimum de la pomme (tardive) destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2008

Décision du comité de prix du 2 septembre 2008 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc. et la Fédération des producteurs de pommes du Québec, de conserver le statu quo sur les prix déjà fixés et d'établir de nouveaux prix, **tel qu'indiqué ci-dessous** :

Date	Sunrise	Paulared	Lobo	McIntosh	Cortland	Empire	Spartan
À compter du début de l'écoulement	S : 12,50 \$ C : 12.50 \$	S : 12.50 \$ C : 12.50 \$					
À compter du début de l'écoulement			S : 12.50 \$ C : 12.50 \$				
À compter du début de l'écoulement				S : 12,50 \$ C : 14.00 \$	S : 12.50 \$ C : 14.00 \$	S : 12.50 \$ C : 14.00 \$	S : 12,50 \$ C : 14.00 \$

C : cellule S : sac

Opportunité d'affaires - Pommes pour exportation

Si un emballeur fait de l'exportation, **un rabais de 1\$ sera alloué** et celui-ci devra compléter une annexe H, au besoin, pour chacun des mois pour la variété **Paulared** en sac et en cellule en tenant compte de la quantité exportée versus le marché local.

Prix minimum de la pomme destinée à la transformation – récolte 2008 – fab le producteur

DATE JOUR/MOIS	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE *	POMMES À JUS * OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0.06\$ la livre ou 2.52 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la pomme tardive	Tardive 0.0562 \$ la livre ou 2.36 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,0975 \$ la livre ou 4,10 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)	Tardives 0,0975 \$ la livre ou 4,10 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)
À compter du début de la pomme tardive		Tardives 0,1025 \$ la livre ou 4,31 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)	Tardives 0,1025 \$ la livre ou 4,31 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)

* Les transformateurs demandent que les pommes livrées dans cette catégorie ne soient pas de la pomme tombée mais de la pomme cueillie de qualité

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation se tiendra par conférence téléphonique le **lundi 8 décembre à compter de 11 h 30 pour discuter du prix de la pomme tardive de transformation.**

Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265

Daniel Ruel
Fédération des producteurs de pommes du Québec